



12^e EN MOUVEMENT P.5

Gymnase Althea Gibson

800 m² supplémentaires
pour le sport



LE 12^e S'ENGAGE POUR LES SOLIDARITÉS :

En fin d'année, les élus ont fait le point sur l'ensemble des actions et projets menés en faveur des plus démunis. Avec l'ouverture de 3 centres d'hébergement d'urgence cet hiver, le 12^e est solidaire.

DOSSIER P.8-11

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier
Bus 29 et 87
Stations Vélis n°12109, n°12028,
n°12027, n°12029
Autolib' : 3 rue Hénard

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE)

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30
Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Service de l'État-Civil 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30

Le samedi : 9h - 12h30, uniquement
pour les déclarations de naissance,
de reconnaissance d'enfant et de décès.
2^e étage, par escalier Daumesnil
et rez-de-chaussée - Aile Bignon

Service des Élections 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
1^{er} étage - Aile Charenton

Relais Informations Familles

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Relais Informations Logement Habitat

01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Caisse des Écoles

01 44 74 33 80
contact@cdeparis12.fr
Accueil du public au Relais Information
Famille qui se situe au RDC de la Mairie
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute

Le correspondant de la Médiatrice
de la Ville de Paris dans le 12^e, tient
une permanence hebdomadaire
en Mairie, le lundi de 14h à 17h,
sur rendez-vous à l'accueil

Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants

39 75
La Ville de Paris met à disposition des
particuliers un service d'enlèvement
gratuit des encombrants, fonctionnant
du lundi au samedi

LES ÉLU-E-S

Les élu-e-s de la majorité municipale

Catherine BARATTI-ELBAZ
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris - Conseillère métropolitaine

Les adjoint-e-s à la Maire

Richard BOUIGUE
Premier Adjoint chargé des grands projets,
du développement économique et de l'emploi,
de la vie associative et du budget participatif

Éléonore SLAMA
Adjointe à la Maire chargée du logement
et de la qualité de l'habitat

David GRÉAU
Adjoint à la Maire chargé des transports,
de la voirie et des déplacements

Laurent TOUZET
Adjoint à la Maire chargé des affaires scolaires
et périscolaires

Lunise MARQUIS
Adjointe à la Maire chargée de la petite enfance,
de la protection de l'enfance et des familles

Brigitte VELAY-BOSC
Adjointe à la Maire chargée de la mémoire
et du monde combattant

Régis PEUTILLOT
Adjoint à la Maire chargé de la démocratie locale

Florence CHOPIN-GENET
Adjointe à la Maire chargée de la qualité
de l'espace public, de la végétalisation
et de la propreté

Jean-Luc ROMERO-MICHEL
Adjoint à la Maire chargé de la culture et du
tourisme, Conseiller régional d'Île-de-France

Fabrice MOULIN
Adjoint à la Maire chargé de la sécurité
et de la prévention

Fadila TAÏEB
Adjointe à la Maire chargée de la jeunesse
et des sports

Evelyne HONORÉ
Adjointe à la Maire chargée des espaces verts,
de la biodiversité et de l'agriculture urbaine

Les conseiller-e-s de Paris

Nicolas BONNET-OULALDJ
Conseiller de Paris, Président du groupe
Communiste-Front de gauche au Conseil
de Paris - Conseiller métropolitain

Sandrine CHARNOZ
Conseillère de Paris déléguée chargée des
questions relatives à la petite enfance auprès de
l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation,
de la petite enfance et des familles / Conseillère
déléguée auprès de la Maire du 12^e chargée des
finances, des marchés publics et des équipements
de proximité

Emmanuel GRÉGOIRE

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris en
charge de toutes les questions relatives au Budget,
au financement et à la transformation
des politiques publiques - Conseiller métropolitain

Pénélope KOMITÈS

Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces
verts, de la nature en ville, de la biodiversité,
de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires
/ Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e
chargée des affaires sociales, de la santé et de la
solidarité

Jean-Louis MISSIKA

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris
chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets
du Grand Paris, du développement économique
et de l'attractivité - Conseiller métropolitain

Christophe NAJDOVSKI

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire
de Paris chargé des transports, de la voirie,
des déplacements et de l'espace public
Conseiller métropolitain

Catherine VIEU-CHARIER

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire
de Paris en charge de la mémoire
et du monde combattant

Les Conseillers d'arrondissement délégués

Manon GROMBERG

Conseillère d'arrondissement déléguée auprès
de la Maire chargée de la vie étudiante

Emmanuelle PIERRE-MARIE

Conseillère d'arrondissement déléguée auprès
de la Maire chargée de l'égalité Femmes-Hommes
et de la lutte contre les discriminations

Christophe TEISSEIRE

Conseiller d'arrondissement délégué auprès
de la Maire chargé de l'environnement
et du développement durable

Les élu-e-s de l'opposition municipale

Valérie MONTANDON

Conseillère de Paris, Conseillère régionale
d'Île-de-France

François HAAB

Conseiller de Paris

Isabelle TAVAUX

Conseillère d'arrondissement

Franck MARGAIN

Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional
d'Île-de-France

Ophélie ROTA

Conseillère d'arrondissement

Matthieu SEINGIER

Conseiller d'arrondissement

Corinne ATLAN-TAPIERO

Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉS DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

Suivez la Mairie du 12^e
sur les réseaux sociaux !



Facebook.com/Mairie12Paris



@Mairie12Paris



mairie12paris

Newsletter

Pour recevoir les newsletters de la Mairie du 12^e,
contactez-nous par mail à l'adresse



mairie12@paris.fr

ou abonnez-vous en ligne



mairie12.paris.fr

SOMMAIRE

➔ 12^e EN MOUVEMENT

P.4-5

◀◀ RETOUR EN IMAGES

P.6-7

📁 DOSSIER //
**SOLIDARITÉS : LE 12^e
 S'ENGAGE**

P.8-11

🌀 12^e EN MUTATION

P.12-13

🤝 VIVRE ENSEMBLE DANS 12^e

P.14-15

🌿 12^e DURABLE

P.16

💬 12^e PARTICIPATIF

P.17

🦅 12^e CULTUREL

P.18-19

🕒 TRIBUNES

P.20-21

📁 QUESTIONS / RÉPONSES
 AGENDA

P.22-23



2018 : ANNÉE DÉCISIVE POUR NOTRE ARRONDISSEMENT

Je tiens tout d'abord, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à vous présenter nos vœux les plus chaleureux : **que 2018 soit une année de réussites et de projets partagés, pour vous ainsi que pour vos proches.**

Le 23 novembre dernier, nous nous sommes réjouis, pour le sport de proximité et le quartier de Bercy, d'inaugurer **notre nouveau très beau gymnase Althea Gibson**, construit dans le prolongement de l'école Gerty Archimède. Les scolaires et les sportifs y ont déjà élu domicile avec bonheur ! Tous ensemble, nous sommes mobilisés pour accueillir en 2024 les Jeux Olympiques et Paralympiques, que nous voulons solidaires, populaires, responsables et durables. Comme je l'avais annoncé aux habitants dès le mois d'octobre dernier, la 2^e Arena sportive sera finalement construite dans le 18^e arrondissement et non sur le site de Bercy.

Cette fin d'année 2017 a aussi été marquée par notre capacité partagée à faire solidarité, en **ouvrant trois Centres d'hébergement d'urgence dans notre arrondissement**. J'ai été touchée par vos soutiens nombreux et vos offres spontanées de services bénévoles pour accompagner ces ouvertures. **L'année 2018 verra l'aboutissement d'autres beaux projets de solidarité** en prolongement de ceux de 2017, **notamment tournés vers les seniors**. Après la livraison en 2017 de l'EHPAD géré par les Petites Sœurs des Pauvres rue de Picpus, sera inauguré le multi-accueil reconstruit sur le site Catherine Labouré (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Résidence autonomie pour seniors, Centre d'hébergement pour femmes âgées sans-abri). Ce projet intègre en outre l'ouverture d'une nouvelle crèche, la 3^{ème} de la mandature, encore une étape franchie dans la réalisation effective du plan 500 places au bénéfice de nos familles.

Fin 2017, nous avons par ailleurs adopté en Conseil de Paris la création de la **Baignade dans le Lac Daumesnil à l'été 2019**, en veillant au respect de son environnement et du Bois de Vincennes. J'ai porté à cette occasion un vœu visant à **réinterroger les conditions d'organisation de la Foire du Trône sur la Pelouse de Reuilly**, pour en réduire les nuisances et l'impact. Un groupe de travail est d'ores et déjà constitué pour aboutir, dès la prochaine édition du printemps 2018, à des évolutions significatives et perceptibles par les riverains, dans un dialogue respectueux et constructif avec les forains. Je me satisfais d'avoir impulsé cette nouvelle approche.

2018 s'ouvre enfin sur un **renforcement des équipes qui luttent quotidiennement contre les incivilités**. Depuis le 1^{er} janvier, la réforme du stationnement payant permet en effet un redéploiement des personnels sur la voie publique. L'espace public se transforme peu à peu, du fait de nos projets de reconquête, de l'action des Conseils de quartier et aussi des réalisations du Budget participatif, dont la prochaine édition est lancée depuis le 8 janvier.

Pour évoquer les réalisations et projets pour notre arrondissement, **je vous invite à la cérémonie des vœux, le lundi 29 janvier, à Grand Control**, et tout au long de l'année, à l'occasion de différents moments d'échanges pour construire ensemble l'avenir du 12^e.

Catherine Baratti-Elbaz

Catherine Baratti-Elbaz
 Maire du 12^e arrondissement

Directrice de la publication : Catherine Baratti-Elbaz • Rédaction en chef : Christophe Discic • Comité éditorial : Stéphanie Veneziano, Maxime Coutelet, Christophe Discic • Conception / Mise en page : Sylvain Fouquet • Crédits photos : Mairie du 12^e / Mairie de Paris / Henri Garat / Marc Verhille / Erwan le Floch • Impression : Imprimé sur papier 100 % recyclé par le Groupe des imprimeries Morault à 75 000 exemplaires • Distribution : Proximes, Mairie du 12^e • Adresse : 130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Téléphone : 01 44 68 12 12

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous fournir une information claire et indépendante, ce magazine ne contient pas d'encarts publicitaires.



BROCANTES ET VIDE-GRENIERS : UNE PROGRAMMATION SEMESTRIELLE DÉCIDÉE PAR UNE COMMISSION

Chaque année, la Mairie du 12^e, en coordination avec la Préfecture de Police et la Mairie de Paris, autorise près de 40 brocantes, vide-greniers et marchés exceptionnels dans l'arrondissement. Ces événements contribuent au dynamisme économique et commercial du 12^e ainsi qu'à l'animation des différents quartiers. Les habitants y sont attachés.

Très populaires, ces événements peuvent aussi occasionner des nuisances s'ils sont trop récurrents ou si les règles définies ne sont pas respectées. C'est pourquoi, depuis 2015, la Mairie du 12^e a mis en place une commission présidée par Richard Bouique, Premier Adjoint à la Maire en charge notamment du développement économique, pour une programmation maîtrisée, transparente et bien répartie sur l'ensemble du territoire et sur l'année.

Cette commission réunit deux fois par an les services de la Ville concernés afin d'examiner toutes les demandes. Elle permet d'établir une vision globale des occupations régulières de l'espace public et de veiller au respect des règles.

La commission permet également d'innover et d'élargir le spectre des propositions avec notamment le soutien à l'implantation des marchés de terroir dans l'arrondissement : ce sont désormais cinq marchés de producteurs de pays qui se déroulent à l'année sur le boulevard de Reuilly. La Mairie du 12^e accompagne aussi le nouveau vide-grenier du Local interassociatif de la rue Decaen. ♦

Bercy-Charenton : une passerelle "Reinventing cities" vers le 13^e



Exemples de passerelles occupées à Haina en Chine ou à Saint-Denis.

Le 16 novembre 2017, la Maire de Paris a lancé "Reinventing Cities", un concours organisé à l'échelle internationale. Des équipes pluridisciplinaires s'associent pour proposer des projets exceptionnels de par leurs programmations et architectures innovantes. Les villes françaises concernées sont Paris et sa Métropole, avec Montreuil, Saint-Denis et Bobigny.

Parmi les sites retenus, trois envisagent la création de "passerelles occupées", dont **une située entre les 12^e et 13^e arrondissements, à localiser entre le pont National et le pont de Tolbiac pour desservir le futur quartier Bercy-Charenton en traversant la Seine.**

Les services de l'État, Ports de Paris et Voies Navigables de France sont partenaires du projet pour accompagner la mise en œuvre de ces passerelles. Les activités liées à la culture et aux loisirs seront favorisées.

Les candidats ont jusqu'au 20 avril 2018 pour déposer leurs offres avant un premier jury qui se tiendra à l'été. Le lauréat final sera désigné début 2019. ♦

Un meilleur contrôle du stationnement payant, des moyens encore renforcés pour lutter contre les incivilités

La Mairie de Paris a saisi l'opportunité de deux évolutions législatives (loi MAPTAM et nouveau Statut de Paris) pour améliorer le contrôle du stationnement payant et disposer de moyens encore renforcés dédiés à la lutte contre les incivilités dans l'espace public, l'une des priorités de la mandature.

Réforme du contrôle du stationnement payant

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, le contrôle du stationnement payant de surface est confié à un prestataire extérieur, Indigo dans le 12^e, chargé de faire respecter les règles du stationnement rotatif. Les modalités de paiement et de contrôle ont été parallèlement modernisées et numérisées. La redevance post-stationnement, pour être plus dissuasive, progresse de 17 à 35 €, pouvant être ramenée à 24.50 € si elle est payée dans les 96 heures. L'ensemble de ces dispositions devrait améliorer le taux de rotation des véhicules et lutter contre le phénomène des voitures « ventouses », permettant aux Parisiens et aux visiteurs de trouver une place plus rapidement.

Redéploiement des agents de la Préfecture vers les missions de lutte contre les incivilités

Le personnel de la Préfecture de Police, libéré de la mission de contrôle du stationnement payant, est désormais placé sous l'autorité de la Ville de Paris et affecté à la régulation de l'espace public. Ces personnels poursuivent les missions relatives au contrôle du stationnement gênant et se voient aussi confier de nouvelles missions liées à la lutte contre les incivilités : respect des couloirs de bus, des pistes cyclables et des sas vélo, contrôle de la Zone à Circulation Restreinte en cas de pic de pollution, lutte contre l'encombrement des trottoirs, etc. (Voir page 14-15) ♦

Pour en savoir plus sur la réforme : www.paris.fr/stationnement

Le gymnase Althea Gibson inauguré dans le quartier de Bercy - 800 m² de sport en plus



“Althea Gibson a œuvré pour l'égalité réelle” Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e

Joueuse de tennis américaine des années 1950, née le 25 août 1927 et décédée le 28 septembre 2003, Althea Gibson a été la première femme noire à remporter un titre du Grand Chelem, en 1956, à Roland Garros, douze ans avant Arthur Ashe chez les hommes. Sa victoire à l'US Women's national Championship à Forest Hills, l'année suivante, a également été inédite dans une période de lutte intense contre la ségrégation raciale aux États-Unis. Althea Gibson a été une militante des droits civiques très engagée, devenant un symbole, de par son engagement et sa détermination à les défendre.



“Le sport donne à tout le monde quelque chose de plus grand que la performance, il nous connecte”

Anne Hidalgo, Maire de Paris

Jeudi 23 novembre 2017, Anne Hidalgo et Catherine Baratti-Elbaz ont inauguré le nouveau Gymnase Althea Gibson accompagnées notamment de Fadila Taieb, Adjointe à la Maire du 12^e et Nicolas Bonnet-Oulaldj, Conseiller de Paris. L'occasion pour la Maire de Paris de réaffirmer autant l'importance des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 que le sport de proximité.

Quand on approche du bâtiment qui abrite le nouveau Gymnase Althea Gibson, rue Gerty Archimède, rien n'indique la présence d'un écran dédié au sport, tant les nouvelles constructions réalisées dans le prolongement de l'école sont parfaitement intégrées.

Une fois la porte poussée, saute aux yeux un ensemble de modernité et de luminosité. Nos oreilles captent le son typique d'une structure sportive : les bruits des chaussures sur le parquet. Là, en sous-sol, des élèves de l'école Gerty Archimède apprennent les rudiments du Basket-ball. En pleine séance avec ses élèves, François VIEL, Professeur de sport de la Ville de Paris, témoigne *“C'est un lieu exceptionnel. Nous avons des conditions optimales pour la pratique. Les élèves sont émerveillés.”*

Puis l'on croise des sportifs de l'US Métro qui se dirigent vers la salle de

musculation installée aujourd'hui avec le Dojo de 200m².

Ouvert en septembre dernier, ce nouvel équipement sportif de proximité est pleinement investi, déjà, par les associations et clubs sportifs ainsi que les scolaires.

Le gymnase et les bureaux adossés protègent le quartier des nuisances sonores ferroviaires

Le nouveau bâtiment construit pour accueillir le gymnase est adossé à un programme de bureaux. Les aménagements permettent par ailleurs une meilleure maîtrise des circulations des piétons et véhicules, rue Gerty Archimède, clairement délimitées et mieux sécurisées désormais.

La rue qui dessert l'école livrée en 2008 s'anime grâce au gymnase et au nouveau jardin des bureaux. ♦



30 SEPTEMBRE

GRAND NETTOYAGE DANS LE QUARTIER JARDIN DE REUILLY

Une cinquantaine d'habitants ont pris part au grand nettoyage de la place du Colonel Bourgoïn et des rues Erard et Eugénie Eboué. Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, et Florence Chopin-Genet, Adjointe à la Maire chargée de la qualité de l'espace public, de la végétalisation et de la propreté, ont participé activement à cette opération organisée en partenariat avec le CLAJE et l'association Hologrammes Global.

24 NOVEMBRE

LANCEMENT BOULEVARD SOULT DE LA SAISON DE PLANTATION D'ARBRES

Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, Évelyne Honoré, Adjointe à la Maire chargée des espaces verts, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine et Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, ont lancé la saison de plantation d'arbres de l'hiver 2017/2018 dans la copropriété du 75 boulevard Soult. Un pommier à feuille d'Erable et un Microcoulier de Provence sont les deux premiers arbres plantés. Ces deux arbres sont mis à la disposition de la copropriété par la ville dans le cadre du dispositif « un arbre dans mon jardin ».



29 NOVEMBRE

UNE PLAQUE EN MÉMOIRE DES JUSTES DE L'HÔPITAL ROTHSCHILD

Catherine Baratti-Elbaz a inauguré avec Martin Hirsch, Directeur général de l'APHP et Roland Ley, Président de l'AMEJD12, une plaque pour le parvis de l'hôpital commémorant le combat de Claire Heyman et Maria Errazuriz. Ces deux femmes assistantes sociales et le personnel ont sauvé de nombreux enfants de la Shoah.



1^{ER} DÉCEMBRE

MOBILISÉS CONTRE LE VIH/SIDA

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le VIH/Sida, plusieurs initiatives étaient organisées par la Mairie du 12^e. Outre le pavé de la Mairie, une fresque a été inaugurée rue du Sahel sur le "Mur du 12^e" par Jean-Luc Romero-Michel, Adjoint à la Maire chargé notamment de la culture, accompagné d'Emmanuelle Pierre-Marie, Conseillère d'arrondissement et Florence Chopin-Genet, Adjointe à la Maire. Par ailleurs, 22 bars de l'arrondissement ont participé à l'opération Café-Capote distribuant ainsi 12 000 préservatifs.



2 DÉCEMBRE**50 ASSOCIATIONS PRÉSENTES
AUX 2^{ÈMES} ÉTATS GÉNÉRAUX
DE LA VIE ASSOCIATIVE**

La Mairie du 12^e arrondissement a organisé cette rencontre avec l'appui de la Maison des associations. A cette occasion, Richard Bouigue, Premier Adjoint à la Maire notamment chargé de la vie associative, a dressé avec l'ensemble des acteurs, un premier bilan des avancées pour le tissu associatif local et engagé le débat sur les perspectives. Plusieurs représentants associatifs ont partagé leur expérience témoignant, ainsi du dynamisme des associations dans le 12^e arrondissement : nouveaux lieux, nouveaux partenariats...

8 DÉCEMBRE**UNE FRESQUE AU BOUT
DE LA RUE DE LYON**

Une œuvre de 47 mètres de long sur 2 mètres de hauteur a été dévoilée entre l'Opéra Bastille et le Viaduc des Arts. La Mairie du 12^e arrondissement a financé ce projet via sa commission culture de proximité avec le soutien de la Semaest et de l'Opéra national de Paris. Cette fresque concourt à la requalification de la rue de Lyon, après la réalisation du projet de végétalisation à l'entrée du Viaduc des Arts en 2015.

DU 9 AU 21 DÉCEMBRE**LE FESTIVAL 12X12
RÉUSSIT SA 8^{ÈME}**

Lancée le 9 décembre, la 8^{ème} édition du festival 12X12 a enchanté l'arrondissement en décembre. De l'inauguration au 100e, au dernier rendez-vous de performances audiovisuelles, chaque événement a rencontré son public, avec des salles comblées. Gratuites, les représentations (concert, théâtre, exposition, performances...) étaient proposées dans 12 lieux (bibliothèques, Gare de Lyon, 100 ecs, Cinéma de Bercy, théâtres...). Vivement la 9^{ème} édition !

DU 20 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER**LA LUDOMOBILE ANIME
LA PLACE HENRI FRENAY**

La Ludomobile, joli container rouge rempli de nombreux jeux présentés par des animateurs spécialisés, s'est installée pendant les vacances scolaires place Henri Frenay. Les mercredis, samedis et dimanches après-midis, cette animation largement ouverte aux familles et gratuite, a aussi permis de collecter des jeux et jouets, notamment destinés aux familles accueillies dans les Centres d'hébergement d'urgence du 12^e.

Solidarités : Ici, on accompagne !



La redistribution des invendus alimentaires est assurée au Kiosque citoyen par le tissu associatif du 12^e

Le Conseil d'arrondissement du 4 décembre 2017 a fait le point sur la politique de solidarité menée depuis 2014 dans le 12^e. L'occasion de mesurer la volonté de la municipalité au travers des nombreuses actions déjà réalisées et des projets encore en cours, dans le champ de la lutte contre l'exclusion, du handicap ou encore des personnes âgées.

Bâtir un 12^e inclusif

Présenté le 29 novembre 2017 en Mairie du 12^e arrondissement, le diagnostic social de territoire mené depuis 2015 par les équipes de la direction de l'action sociale de la Ville de Paris a permis de souligner des caractéristiques de l'arrondissement, en vue d'orienter les politiques menées à destination des personnes fragilisées, pour une efficacité renforcée.

Attractif et familial, le 12^e bénéficie d'une démographie dynamique avec plus de 1 900 naissances en 2015. La part des familles dans sa population s'est accrue de 6,5% depuis 2007. Si les personnes âgées continuent de représenter une part importante des habitants, l'âge moyen de la population diminue. Avec un revenu annuel médian par personne de 27 288 euros, le 12^e se situe dans la moyenne parisienne. Toutefois, les inégalités de revenus y

sont bien moins fortes qu'à l'échelle parisienne.

Cette situation ne doit pas occulter les difficultés sociales rencontrées par une partie de la population : personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, familles en difficulté, personnes à la rue.

Pour assurer aux personnes fragilisées un accompagnement à chaque étape de leur parcours de vie en vue d'une insertion durable et pour bâtir un 12^e inclusif, la municipalité agit dans la lignée des grands schémas parisiens relatifs à l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap, et du pacte de lutte contre la grande exclusion. Chacun doit trouver des réponses adaptées.



Protéger les plus fragiles

Le visage de la grande exclusion évolue et les réponses publiques, pour être efficaces, doivent s'adapter à de nouvelles situations. Qu'elles soient isolées, en famille, en groupe, accompagnées d'un animal, les personnes rencontrées au quotidien ont des besoins différents qui nécessitent des réponses calibrées. On peut notamment s'inquiéter de la



part croissante de femmes parmi les personnes sans-domicile (22%). Pour aider ces personnes en grande précarité, la Ville soutient les associations de maraudes, diffuse des kits d'hygiène, rénove les bains douches municipaux et développe une offre d'aide alimentaire diversifiée (distributions, restaurant solidaire, épiceries sociales).

Proposer des lieux de vie adaptés à des situations variées

Alors que 80% des demandes d'hébergement adressées au 115 restaient cet automne sans réponse, l'ouverture de nouvelles places d'hébergement fait figure d'urgence. Face à l'ampleur des besoins, Paris apporte à l'État son soutien en mettant à disposition son foncier disponible (bâtiments publics en attente de réhabilitation, terrains municipaux) et en participant à la construction de centres d'hébergement.

Le développement de lieux de vie adaptés aux seniors et aux personnes en situation de handicap est un réel enjeu pour permettre à chacun de vivre à Paris. Dans cet objectif, la Ville a participé, entre 2014 et 2017, à l'ouverture de deux foyers pour adultes en situation de handicap mental ou psychique (rue de la Planchette et rue Mousset-Robert) et à la reconstruction des EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Catherine Labouré et Ma Maison à destination de seniors dépendants aux faibles ressources.

Favoriser l'inclusion de chacun dans la vie de notre arrondissement

Au-delà des réponses matérielles pouvant être apportées aux personnes en difficulté, la garantie d'une participation à la vie de la cité est un biais essentiel d'inclusion. Les personnes concernées par la précarité économique, l'avancée en âge ou le handicap souffrent des représentations et des jugements que l'on porte sur elles. Des instances de démocratie locale comme le Conseil Local du Handicap ou le Conseil des Seniors du 12^e permettent de lutter contre ces préjugés.

Gage de la mobilisation des habitants auprès des plus fragiles, le budget participatif a permis, depuis 2015, d'attribuer plus de 700 000 euros à des projets de solidarité dans



l'arrondissement : extension de la Bagagerie 188, création d'une ressourcerie, achat de matériel ludique pour les centres accueillant des familles sans-abri. Les Conseils de Quartier se mobilisent régulièrement pour soutenir des projets à destination des personnes sans-domicile : achat de duvets, lectures de contes et proposition d'animations sportives pour les enfants hébergés... ♦

“Le 12^e prend toute sa part à la solidarité”



INTERVIEW

Pénélope KOMITES

Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires / Conseillère déléguée auprès de la Maire du 12^e chargée des affaires sociales, de la santé et de la solidarité

“ **Comment le 12^e arrondissement arrive-t-il à proposer l'ouverture de 3 Centres d'Hébergement d'Urgence cet hiver ?**

Chaque soir plus de 170 familles dorment dans la rue à Paris, nous ne pouvons tolérer cette situation. La Ville aide l'Etat à mettre ces personnes à l'abri en mobilisant son patrimoine. Au 98 quai de la Râpée par exemple nous mobilisons d'anciens bureaux de la direction du patrimoine pour héberger 65 personnes en famille et une centaine de personnes isolées. Le 12^e prend toute sa part à la solidarité.

Au Conseil d'arrondissement vous avez fait un bilan des politiques de solidarités dans le 12. Que reste-t-il à faire ?

Beaucoup a déjà été fait mais nous devons en permanence adapter notre action aux besoins en constante évolution. Le 12^e accueillera bientôt le campus de l'Université Sorbonne Nouvelle, quelles réponses apportons-nous aux étudiants qui rencontrent souvent des situations de précarité, face au logement ou à l'alimentation ?

Quel message souhaitez vous passer aux habitants qui se sentent concernés et souhaitent s'impliquer dans ces projets ?

C'est possible ! Le 12^e compte de nombreux acteurs. Allez à la rencontre des associations en bas de chez-vous, contactez la Mairie pour faire part de votre souhait de participer à des actions bénévoles. Sur la plateforme jemengage.paris vous pouvez identifier les offres d'engagement proposées par les associations à proximité de chez vous. ♦

“Le Centre du Bastion de Bercy est un lieu ouvert”



INTERVIEW

Eric PLIEZ

Directeur général de l'association Aurore qui gère le CHU du Bastion de Bercy

“Concernant la mise à disposition de lieux d'hébergement d'urgence, le 12^e arrondissement est dynamique. Le projet du Bastion de Bercy est d'ailleurs emblématique. Nous avons réussi avec la Ville à implanter sur un terrain inutilisé des modules qui vont permettre pendant sept ans d'accueillir des personnes en grande précarité. Ce centre est d'autant plus pertinent qu'il est ouvert sur l'arrondissement. Les résidents pourront bénéficier d'activités culturelles ou sportives qui seront accessibles également aux habitants du 12^e. Une association, par exemple, proposera des ateliers d'écriture ouverts à tous. L'objectif reste de favoriser l'échange avec l'extérieur. C'est une des clés de réussite vers la réinsertion. Nous prévoyons aussi d'accueillir des personnes sans abri du 12^e repérées par la Mairie d'arrondissement. L'enjeu de l'hébergement d'urgence est métropolitain car si Paris et des arrondissements comme le 12^e répondent favorablement, il faut encore convaincre plus largement l'ensemble des territoires. Les besoins sont énormes. Nous ne traitons que 20% des appels reçus au 115 (Samu social). Ensuite, le développement de logements sociaux plus pérennes doit aussi s'intensifier. Car l'objectif reste de ne pas laisser les personnes dans l'urgence mais bien ensuite de leur proposer un parcours résidentiel.” ♦



3 Centres d'hébergement d'urgence ouverts cet hiver dans le 12^e

Un Centre d'hébergement d'urgence (CHU) a ouvert rue de Prague, le 29 novembre. Un autre doit ouvrir fin janvier, Quai de la Râpée. Le CHU du Bastion de Bercy, le plus important en capacité d'accueil, a ouvert mi-décembre.

Ouverture du nouveau Centre du Bastion de Bercy

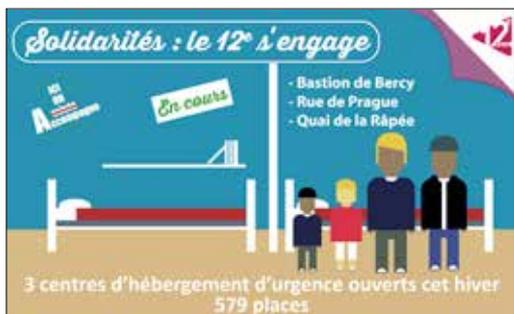
Nouvelle adresse dans le 12^e arrondissement, le 12 boulevard Poniatowski accueille les résidents, depuis le 11 décembre, sur le site du Bastion de Bercy. Ce centre est géré par l'association Aurore.

Au regard du nombre de demandes d'hébergement en attente, une première partie du centre a ouvert avant la fin des travaux. A terme, d'ici fin janvier 2018, les deux bâtiments de trois étages hébergeront 308 personnes dont environ un tiers en famille.

En proposant une chambre de 9 m² pour les isolés et 18 m² pour des familles composées de trois ou quatre personnes, les conditions d'hébergement de ce site doivent permettre aux personnes accueillies d'y trouver le repos et le confort nécessaire pour avancer dans leur parcours d'insertion. Elles seront accompagnées pour cela par une équipe de travailleurs sociaux. Des espaces sportifs en toiture et des locaux dédiés à des associations engagées auprès des personnes accueillies permettront de faire vivre cet espace, en lien avec le reste de l'arrondissement et de nombreuses associations engagées (sports, cultures, jardinages...).



Le Centre a ouvert au Bastion de Bercy le 11 décembre pour des familles et des personnes isolées.



Si l'hébergement des personnes sans-abri est une compétence de l'État, un travail coordonné du Samu social de Paris, de la Mairie du 12^e et des associations de maraudes intervenant dans les rues de notre arrondissement a permis d'orienter les personnes en errance dans le 12^e vers ce centre.

Une capacité totale d'accueil de 579 places

Avec les trois CHU, un total de 579 places à destination de personnes isolées et de familles est ainsi proposé dans le 12^e. A ces centres temporaires s'ajoute l'ouverture cette année, au 75 rue de Reuilly sur le site Catherine Labouré, du centre de stabilisation Séraphine de Senlis qui accueille 34 femmes âgées sans-domicile dans des studios individuels. ♦



INTERVIEW

"Insuffler la solidarité aux enfants pour atteindre les parents"

Isabelle ROCCA

Conseillère de quartier Aligre-Gare de Lyon

“Quand on se promène et que l'on ouvre les yeux, on ne peut qu'agir. C'est pourquoi, notre Conseil de quartier a décidé en septembre de verser notre reliquat de budget d'investissement dans l'achat de sacs de couchage au profit de personnes sans-abri via le Samu social de Paris. Le Conseil de quartier Jardin de Reuilly a repris l'idée, faisant de même début décembre. Dans chaque quartier, nos enfants côtoient à l'école d'autres enfants dont les familles sont en situation de vraie précarité, ils voient aussi les gens allongés dans la rue. Et c'est bien souvent les enfants qui, à la maison, interpellent les parents sur ces situations. Si nous insufflons aux enfants la solidarité, cela peut faire avancer les choses.

Avec l'ouverture du Centre d'hébergement d'urgence (CHU) rue de Prague, nous nous sommes posé collectivement la question de l'aide à ces familles mises à l'abri. Nous avons réactivé notre commission solidarité. En janvier, nous organiserons une collecte de vêtements, de livres et de jeux au profit des familles hébergées au CHU.

Nous voulons aussi organiser des ateliers-rencontres à la Maison des ensembles. La solidarité doit aussi jouer en direction des personnes isolées dans nos quartiers. Nous avons dans ce cadre pour ambition de mettre en place un système local très simple de bourses aux chambres pour les étudiants. L'idée : qu'une personne âgée parfois isolée mais qui a de la place dans son logement puisse le partager avec un jeune qui a besoin de se loger. Ces échanges et solidarités intergénérationnels ont fait leurs preuves, partout où ils se déploient !” ♦

Les habitants du 12^e sont solidaires



Les habitants du 12^e arrondissement ont massivement participé à la collecte lors de l'Opération Bébés Restos du cœur en Mairie du 12^e du 4 au 8 décembre 2017. Près de 40 cartons de matériels de puériculture, de vêtements, de produits d'hygiène pour bébé ont ainsi été collectés et remis fin décembre à l'association. ♦

NATION/BASTILLE : CONCERTATION EN PLACE

Les projets d'aménagement des Places de la Bastille et de la Nation ont été présentés au cours de deux réunions publiques, les 18 et 19 décembre dernier.



Depuis 2015, les habitants et acteurs de ces deux quartiers ont été régulièrement invités à participer à différentes phases de concertation et de co-construction (depuis avril 2017 avec les collectifs Bastille et Coloco) afin de définir collectivement le devenir de ces places.

Bastille : ouverture sur le canal

Le parvis de l'Arsenal sera bientôt relié au centre de la Place, créant ainsi un espace piéton de plus de 13 000 m². Les traversées tout autour de la Place seront davantage sécurisées et raccourcies. Il sera possible de circuler dans les deux sens, bien que le giratoire soit supprimé. La colonne de Juillet sera mise en valeur et sa crypte accessible dans le cadre de travaux de rénovation

menés par le Centre des Monuments Nationaux.

Élément phare du projet, une ouverture sur le canal sera créée afin de permettre un nouvel accès vers le jardin de l'Arsenal, directement depuis le parvis de l'Arsenal. Cette ouverture contribuera à créer de nouvelles continuités paysagères et piétonnes entre le nord et le sud de la Place et au-delà vers les berges de Seine piétonnes.

Les travaux débuteront à l'été 2018.

Nation : de nouveaux usages

Les derniers mois de préfiguration de la Place et d'animation par le collectif Coloco ont permis de consolider le projet. Les contre-allées seront transformées en aires piétonnes ou en

zones de rencontre pour apaiser ces espaces, sécuriser les cheminements cyclables et y proposer de nouveaux usages (jardinage, terrasses, espaces de détente, etc.). Le jardin du terre-plein central sera recomposé afin de valoriser la statue et d'augmenter la part de surface végétalisée et arborée.

Le retour des riverains a été indispensable pour permettre au projet d'évoluer, notamment concernant la rue Fabre d'Eglantine.

Les travaux débuteront à l'été 2018.

Sur ces deux places, de nouvelles étapes d'information sont prévues au printemps avant le lancement des travaux. Plus d'information sur le site de la Mairie du 12^e. ♦

DEBERGUE : LA RATP REVOIT LE PROJET

Après plusieurs mois d'échanges avec les riverains immédiats, impliquant la Mairie du 12^e arrondissement et la Mairie de Paris, la RATP, qui réalise le projet, a modifié ses plans. Ainsi, la hauteur sur rue des deux futurs immeubles a été abaissée à 6 étages en façade à 2 étages supplémentaires en retrait (contre 9 initialement prévus). Côté jardin, les pignons ont été retravaillés et l'immeuble affiné. Le permis de construire a pu être déposé en intégrant ces demandes. L'Architecte des Bâtiments de France a émis un avis favorable sans réserve.

Le projet Debergue se poursuit et verra prochainement le démarrage des travaux pour permettre l'extension du jardin existant (près de 9 000m² d'espaces verts au total), la construction d'une crèche de 99 berceaux et de 91 logements (sociaux et intermédiaires) ainsi que le prolongement de la voie "Cité Debergue", reliée à l'avenue du docteur Arnold Netter.

La concertation sur l'extension du jardin se poursuivra dans les prochains mois. ♦

Pour toute question concernant le projet ou les travaux à venir : projets.netter-debergue@ratp.fr



QUARTIER DE BERCY

PAS D'ARENA2, RÉNOVATION DU PARC, ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DANS L'ESPACE PUBLIC

Alors que l'Arena2 sera finalement implantée porte de la Chapelle, la rénovation du Parc de Bercy a commencé. Peu à peu, les nombreux chantiers engagés dans l'espace public se terminent.

La Ville de Paris a annoncé début décembre que la nouvelle Arena sportive, notamment nécessaire à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ne sera finalement pas construite dans le quartier de Bercy mais dans le 18^e arrondissement. Catherine Baratti-Elbaz avait adressé un courrier aux riverains dès le mois d'octobre pour les informer des contraintes importantes identifiées sur Bercy et indiquant que les études techniques ne s'achèveraient qu'en décembre.

Les démarches lancées pour améliorer le cadre de vie dans le quartier se poursuivent. Les travaux de rénovation du parc ont démarré (900 000 € investis par la Ville de Paris). L'objectif est de remettre en état les allées et cheminement parcourant le parc, rénover les sanitaires, les toitures du chai et l'éclairage. Il faut y ajouter le curage du lac. Les travaux lancés en ce début d'année 2018 devraient s'achever en 2019.

Les travaux de la RATP et de la Ville de Paris pour permettre le réaménagement des stations de métro Bercy et Cour Saint-Emilion, dans le cadre du prolongement de la ligne 14, touchent à leur fin. Le nouvel accès au métro Cour Saint-

Emilion est effectif. La rue Corbineau a été réaménagée par la Ville pour faciliter l'accès à la Gare de Bercy, un ascenseur et un nouvel escalier mécanique ont été installés par la SNCF. Mi-2018, les travaux place du Bataillon du Pacifique, place Ginette Hamelin et rue de Bercy, visant à agrandir l'accès principal de la station de Bercy et à y aménager un nouvel accès seront terminés. ♦

Cour Saint-Eloi : les riverains améliorent leur cadre de vie



Après six semaines de travaux, la Cour Saint-Eloi a été réaménagée. L'objectif de ce projet, porté par la Mairie du 12^e et les riverains, était d'améliorer le cadre de vie ainsi que le confort de l'ensemble des usagers de cet espace public. Les services techniques de la voirie et des déplacements, en lien avec les riverains et le Conseil de Quartier, ont mis en œuvre un projet répondant à cette demande, prévoyant d'élargir les trottoirs, d'y supprimer le stationnement sur l'un des côtés et de végétaliser une partie des espaces ainsi libérés. Prochaine étape : la pose des bacs à fleurs qui ont été choisis en concertation. Suite à une réunion avec les riverains et les Conseillers de Quartier, une consultation a en effet été organisée. Via un questionnaire en ligne, les habitants ont pu déterminer le type de végétalisation (arbres ou arbustes) ainsi que la couleur des bacs devant l'accueillir. Ils ont également été consultés sur le pavage de l'espace situé sous le porche. Les résultats de la consultation ont ainsi permis de choisir des arbustes aux essences variées dans des bacs en bois naturel. L'ensemble améliorera la sécurité des piétons. ♦

Aux habitants.e.s du quartier de Bercy



Catherine BARATTI-ELBAZ
Maire du 12^e arrondissement



Paris, le 28 septembre 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les membres du Conseil de quartier, et ceux d'entre vous que j'ai pu croiser ces derniers semaines, m'ont fait part d'interrogations multiples, voire d'inquiétudes, liées au projet de construction - encore à l'étude - d'une deuxième Arena dans le quartier de Bercy.

Ces interrogations légitimes sont entendues, voire masquées, par la diffusion dans le quartier d'informations largement erronées.

Pour ces raisons, j'ai jugé nécessaire et important de m'adresser à vous directement, au travers de cette lettre dédiée au quartier de Bercy, pour vous donner toutes les informations précises et objectives en ma possession à ce jour.

En premier lieu, le choix du site de Bercy pour l'implantation de la nouvelle Arena sportive n'est, actuellement, aucunement confirmé. Les études de faisabilité sont en effet encore en cours et, devant les fortes contraintes identifiées au site, il a été décidé d'élargir cette réflexion à d'autres localisations. Nous devrions connaître le résultat de ces études d'ici la fin 2017. Aucune décision n'est donc prise pour le moment.

En second lieu, je souhaite vous indiquer clairement qu'il n'a jamais été question de construire dans le parc de Bercy en englobant nos espaces verts. Ainsi, les images diffusées dans certains tracts montrant une construction dans le parc n'ont aucune réalité et ont été diffusées à tort. L'emplacement actuellement à l'étude est celui du skate park et du parking de la Saennet, en bord de Seine, à l'ouest du parc.

Je vous assure que je suis, comme vous, très attachée au parc de Bercy, déterminée à le préserver et à le rénover. Vous pouvez plus largement compter sur moi pour agir en faveur de la qualité du cadre de vie dans votre quartier, dans le respect des droits acquis ainsi que des difficultés sécuritaires. Mes échanges sont nombreux avec l'ensemble des acteurs pour y parvenir : Police Nationale, SNCF, RATP, Accueillés Bercy, notamment.

Vous trouverez au verso des informations faisant le point sur d'autres projets en cours - vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés et ma détermination à œuvrer en faveur du quartier de Bercy comme de tout le 12^e.

Catherine Baratti-Elbaz

2^e Arena à Bercy - VRAI/FAUX

✓ OUI, il est urgent d'us précieuses, pour le développement de disciplines comme le basket et le handball, de disposer à l'échelle de la Métropole du Grand Paris d'une nouvelle Arena de taille intermédiaire, héritée de l'usage de 2000 places.

✓ OUI, alors que cet équipement fait défaut depuis longtemps, les jeux olympiques et paralympiques de 2024 accélèrent la réalisation de ce projet annoncé dès 2014.

✗ NON, le choix de site d'implantation n'est pas encore arrêté, il n'est donc pas acte que l'Arena sera réalisée dans le 12^e sur le site de Bercy.

✗ NON, il n'est pas question d'englober sur le parc de Bercy, ni de construire sur les espaces verts.

Mairie du 12^e | www.paris12.paris.fr | ☎ 01 44 60 12 12 | 302 avenue 12 septembre | www.paris12.paris.fr | www.paris12.paris.fr | www.paris12.paris.fr

“Co-produire la sécurité est la clé”



Eric Moyses, nouveau Commissaire central du 12^e arrondissement nous livre son regard sur les particularités de notre arrondissement en termes de sécurité publique.

M. le Commissaire, présentez-vous ?

Je suis un ancien officier de police de la Préfecture de Police. Après l'obtention de mon concours de commissaire en 2004 puis ma formation à l'ENSP, j'ai occupé mon premier poste à Étampes (2006 à 2008). Puis j'ai été n°3 du commissariat du 19^e (de 2008 à 2009), six mois adjoint au commissariat du 2^e avant de rejoindre l'État-major de la toute nouvelle DSPAP (Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne) dans laquelle j'ai notamment travaillé à la mise en place de nouvelles technologies et au plan de protection des touristes. Mais j'ai vite ressenti le besoin de revenir sur le terrain. J'ai donc pris le poste de commissaire du 4^e arrondissement (2014-2017) pour finalement devenir depuis septembre dernier commissaire du 12^e.

Quelles sont les spécificités du 12^e arrondissement en termes de sécurité publique ?

Le 12^e est un arrondissement étendu, attractif et très varié. Il n'y avait pas moins de 12 candidats au poste de commissaire, ce qui n'est pas courant et qui montre le vif intérêt des chefs de service pour cette fonction. Le 12^e

est festif, historique, en évolution urbanistique avec une mixité des quartiers qui amène finalement à une palette large de notre intervention. Le 12^e arrondissement connaît des problématiques de délinquance maîtrisables. La délinquance ici est plus une délinquance d'appropriation de biens sans recours à l'atteinte physique comme nous pouvons l'observer sur d'autres territoires. Des vendeurs à la sauvette de la place d'Aligre au Bois de Vincennes en passant par les quais de Seine ou des lieux comme l'Opéra, la gare de Lyon ou l'Arena, nous intervenons dans des espaces qui n'attendent pas forcément le même type d'action.

Si nous prenons par exemple les centres d'hébergement d'urgence, nous sommes bien entendu présents dans ces zones pour protéger aussi les personnes accueillies. Dans le quotidien, j'observe qu'avec presque 150 000 habitants nous avons à traiter un grand nombre de conflits de voisinage. Notre commissariat compte 305 policiers motivés qui connaissent le terrain et qui doivent aussi être en vigilance permanente et plus élevée depuis que notre territoire connaît des attentats aux modes opératoire variés. Comme le dit Camus "La police est au centre des choses" ce qui correspond bien à notre quotidien.

Quels sont vos objectifs pour notre arrondissement ?

Nous développons le travail partenarial avec les acteurs institutionnels (Mairie, services publics...) mais aussi les acteurs privés (touristiques, économiques, commerçants...). Avec le nouveau dispositif de PSQ (Police de sécurité du quotidien), nous espérons améliorer d'abord les échanges avec l'ensemble de ces acteurs et les habitants. Par exemple à la rentrée de septembre dès ma prise de poste, j'ai tenu à rencontrer l'ensemble des chefs d'établissements scolaires. Nous travaillons à renforcer la présence policière pédestre tout à fait

“Le 12^e est festif, historique, en évolution urbanistique avec une mixité des quartiers qui amène finalement à une palette large de notre intervention.”

adaptée à la configuration de certains quartiers de l'arrondissement. Les relations par exemple avec une Mairie attentive nous permettent de tisser du lien avec les habitants. Nous devons co-produire la sécurité. C'est la clé. Les habitants doivent se rendre compte que les diagnostics sont partagés et que les relations sont quasi quotidiennes. Nous travaillons à proposer, au sein du commissariat, un "point de contact" identifiable et reconnaissable pour établir un lien de confiance et de suivi des dossiers. A terme, notre objectif reste que les habitants soient satisfaits de la présence policière dans un environnement apaisé. ♦

Dépôts sauvages : le 12^e expérimente la mise en place d'une nouvelle équipe dédiée

La lutte contre les dépôts sauvages dans l'espace public et la formation de "points de fixation" est une priorité de la Mairie d'arrondissement, très attentive aux signalements des habitants. Une réflexion a ainsi été menée avec les services de propreté pour renforcer les interventions, en complément des messages de prévention et des amendes de plus en plus nombreuses, délivrées par la nouvelle Brigade de lutte

contre les incivilités (+ 144% entre 2016 et 2017).

Depuis le 9 novembre, une unité spécifique de propreté dédiée à l'enlèvement des dépôts sauvages ainsi que des souillures a par ailleurs été créée. Inédite à Paris, cette équipe intervient en dehors des horaires classiques de passage des agents de nettoyage comme de collecte. Composée de 2 engins et

travaillant sur une amplitude horaires allant de 12h30 à 20h00, 7 jours sur 7, cette unité agit quotidiennement selon un parcours évolutif défini grâce aux signalements des riverains et au travail d'identification mené par les services de propreté et la Brigade de lutte contre les incivilités. Plus de 10m³ sont récoltés chaque jour grâce à ce nouvel outil, souple et réactif. ♦

“Nous agissons pour le vivre ensemble”

Sylvie Labreuil, cheffe de la circonscription 11-12 de la Direction de la prévention de la sécurité et de la protection (DPSP) de la Ville de Paris.



“Notre mission consiste à intervenir en matière de tranquillité publique : lutter contre les incivilités, c’est contribuer au vivre ensemble. Nous traitons ce que nous appelons les “irritants” c’est-à-dire tous les actes d’incivilités (mégots, urines, dépôts sauvages...). Nous verbalisons (68 euros pour un mégot, même tarif pour l’urine sur le trottoir). Nous traitons les dépôts sauvages et essayons dans la mesure du possible d’attraper les contrevenants sur le fait. Nous sommes sur le terrain et notre travail permet de régler des situations et d’éviter qu’elles

ne dégénèrent. Nous sommes d’ailleurs complémentaires des forces de l’ordre. Par exemple, sur Aligre, nous traitons le problème des vendeurs à la sauvette avec la police. Côté DPSP, nous mettons à disposition la benne et sécurisons les agents de la propreté. Pour leur part, les forces de Police s’occupent des saisies ou des contrôles. Sur la place Henri Frenay, DPSP et effectifs interviennent au contraire en alternance mais toujours de façon coordonnée. Ainsi, la présence de représentants de sécurité est plus visible et rassure les habitants. Par ailleurs, nous effectuons aussi un travail de prévention et de médiation avec nos correspondants de nuit qui vont à la rencontre des personnes bruyantes par exemple. Dans tous les cas, dès lors que cela n’entre plus dans nos missions, c’est la police qui prend le relais. Ainsi, nous allégeons le travail de la police par notre présence, notre connaissance des espaces et des habitants. La coordination entre services est primordiale. C’est l’un des enseignements de la réforme de la Lutte contre les incivilités, qui nous a permis collectivement de faire progresser le vivre ensemble. Une nouvelle étape débute avec la réforme du stationnement et l’accueil au 1^{er} janvier des Agents de surveillance de Paris. La DPSP sera encore plus présente sur le terrain au service des Parisiens.” ♦

Comment signaler un dysfonctionnement dans l’espace public ?

Chacun peut se mobiliser en signalant les problèmes de propreté et toute anomalie dans l’espace public pour qu’ils soient traités :

- en contactant les services de propreté du 12^e par téléphone : 01 43 41 74 44
- via l’application **“Dans Ma Rue”** pour smartphone
- en contactant les services de propreté du 12^e par mail : dpe-stpp-12e-communication@paris.fr

Lutte contre les incivilités dans le 12^e : une mobilisation qui s’accroît et des chiffres en hausse

- La barre des 3 500 procès-verbaux dressés pour des incivilités a été passée dans le 12^e arrondissement, témoignant d’une mobilisation qui perdure et s’accroît
- Octobre a été un mois record, avec près de 800 PV dressés sur cette période, soit une hausse de 250% des verbalisations, par rapport au mois d’octobre 2016
- La lutte contre les incivilités en matière d’hygiène et salubrité demeure prioritaire dans le 12^e : ainsi, en septembre et octobre 2017, près de 1 200 PV ont été dressés en ce domaine avec 376 PV réalisés pour dépôts sauvages d’encombrants, 88 PV pour présentation irrégulière de poubelles permettant de limiter les fouilles et jets de déchets ménagers dans l’espace public et 563 PV pour jets de mégots ♦

Aligre : la Mairie du 12^e traite le phénomène des vendeurs précaires

Aligre, emblématique de notre arrondissement et du quartier, est le seul marché alimentaire quotidien de la capitale. Il est régulièrement cité comme faisant partie des meilleurs marchés de Paris.

Depuis quelques mois, la Place du Marché d’Aligre est néanmoins régulièrement occupée par des vendeurs précaires dits “vendeurs à la sauvette”. Face à ce phénomène grandissant, et en complément de l’action d’accompagnement social proposé quotidiennement par les associations de maraudes mandatées par la Ville de Paris, Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, a souhaité engager un travail de reconquête collective de l’espace public en partenariat avec le

Commissariat Central du 12^e, la Direction de la Prévention, de la Sécurité et Protection et la Direction de la Propreté et de l’Eau de la Ville de Paris. Sous l’impulsion de la municipalité, des actions coordonnées entre effectifs de la Police nationale, agents de la Brigade de Lutte contre les Incivilités et de la division 12^e de propreté ont été mises en œuvre quotidiennement dès octobre. Ces opérations communes sont reconduites plusieurs fois par semaine selon des jours et horaires aléatoires. Les habitants et

commerçants ont été ensuite conviés à une réunion de diagnostic et bilan des actions menées avec l’ensemble des partenaires mobilisés, qui a aussi été l’occasion d’un échange sur les aménagements pérennes à mettre en œuvre pour réintroduire des usages positifs des lieux. Suite aux incendies de 2016, les lourds travaux de rénovation de la Halle Beauvau se poursuivent parallèlement à un bon rythme et devraient s’achever dès le printemps prochain, permettant au marché d’Aligre de retrouver sa halle historique. ♦



LAC DAUMESNIL : on se baignera en plein-air dans le Bois de Vincennes à l'été 2019 !

Les Conseils du 12^e arrondissement et de Paris ainsi que la Commission des Sites se sont prononcés en faveur de la création d'une baignade écologique dans le lac Daumesnil.

Ce projet vise à ouvrir trois zones de baignade dans le lac Daumesnil, dès l'été 2019. Cette baignade en plein-air sera gratuite et ouverte à tous. Elle constituera un îlot de fraîcheur dont toutes les familles pourront profiter, de juin à septembre.

La Maire du 12^e, avec le soutien de la Maire de Paris et des services techniques de la Ville, se sont assurés de la pleine intégration de ce projet dans son

environnement. Une attention toute particulière a été donnée à la bonne intégration paysagère de la baignade dans ce site exceptionnel du Bois de Vincennes, à son impact écologique, à la protection de la biodiversité, ou encore à la sécurité du public.

L'eau sera filtrée dans des bassins, par les plantes, sans produits chimiques ; les éléments seront enlevés ou invisibles en dehors des trois mois d'ouverture, permettant de restituer la composition paysagère du site en dehors de la période d'exploitation.

Ce projet sera accompagné d'une

révégétalisation de 4 200 m² d'espaces de circulation, de la plantation de nouveaux arbres, les deux bassins filtrants constituant par ailleurs des puits de biodiversité.

Enfin, il s'agira d'une baignade surveillée et sécurisée, disposant des infrastructures nécessaires (douches et toilettes) et dont la jauge sera limitée à 1 000 baigneurs en même temps, 2 000 par jour et donc 75 000 tout au long de la saison. Il est prévu ainsi des ratios de 6 m² de pelouse par personne et 8 m² d'eau par baigneur. Une enquête publique est organisée du 5 février au 9 mars 2018. ♦

Parisculteurs : abris à moineaux et insectes, ruchers, culture de houblon

La Ville de Paris et la Mairie du 12^e ont à cœur d'accompagner les habitants, associations, partenaires privés et institutionnels dans leurs projets d'agriculture urbaine, d'amélioration de la biodiversité en ville et de végétalisation.

De nouveaux appels à projets ont été lancés dans le cadre des Parisculteurs 2 : jardiniers, agriculteurs, paysagistes, entrepreneurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, concepteurs, architectes et artistes ont été amenés à proposer des projets d'agriculture urbaine pour cultiver près de 4 000 m² de toits-terrasses et 30 000 m² de pleine-terre à la Caserne de Reuilly, au CISP Maurice Ravel, à l'Hippodrome de Paris, au Centre des Monuments Nationaux ou encore au Collège Germaine Tillion. Deux murs du 12^e sont également proposés

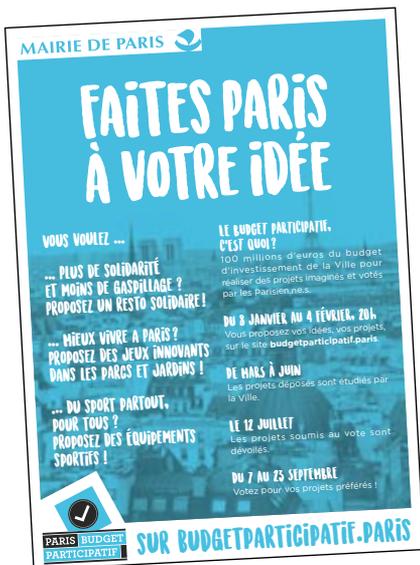
pour un appel à projets spécifique sur le thème du houblon : le mur du centre sportif Polygone, dans le Bois de Vincennes, et celui longeant le boulevard de la Guyane. En effet, le renouveau des micro-brasseries franciliennes s'accompagne depuis quelques années d'une volonté de favoriser les circuits courts et de cultiver pour cela du houblon parisien. Cette plante grimpante se prête particulièrement bien à l'agriculture urbaine.

A suivre également : un appel à manifestation d'intérêt pour l'accueil d'abris à moineaux et insectes dans votre copropriété ou chez votre bailleur et un appel à projets pour l'accueil de ruches dans le Jardin de Reuilly. ♦

www.parisculteurs.paris

Budget participatif 2018 : c'est reparti !

Du 8 janvier au 4 février 2018, déposez vos projets sur la plateforme en ligne budgetparticipatif.paris.fr



Budget participatif : c'est concret !

En 2014, le Budget participatif a été étendu à tout Paris : depuis, vous êtes chaque année plus nombreux à y participer en déposant des projets, en participant aux ateliers de co-construction ou en votant. Les projets lauréats du Budget participatif 2017 seront mis en œuvre à partir de janvier 2018 pour les plus simples d'entre eux. Pour les projets plus complexes, la réalisation peut supposer des études techniques approfondies et donc nécessiter un calendrier plus long. Actuellement, environ 80% des projets lauréats du Budget participatif du 12^e ont été mis en œuvre ou sont en cours de réalisation.

Chaque année, les projets visant à améliorer l'environnement et le cadre de vie du 12^e sont fortement plébiscités par les habitants. Vous pouvez en retrouver les réalisations dans tout le 12^e : implantation de deux grandes jardinières de pleine-terre sur la Place Jean Lauprêtre et sur la Place Rozanoff, mur végétalisé sur la promenade plantée, jardins pédagogiques dans 5 crèches, ou encore une nouvelle fontaine à eau place Félix Eboué, installée en septembre 2017.

Le projet "Sécuriser les chemins des écoles du 12^e", voté au budget participatif 2016 et lui aussi fortement sollicité, est en cours de réalisation à partir des réunions de concertation et des échanges avec les habitants et Conseils de quartier. Création de refuges piétons, remplacement du stationnement automobile par du stationnement pour les deux-roues, installation de coussins berlinois, création de plateaux surélevés et de séparateurs : plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre ou le seront en 2018, pour apaiser les abords des établissements scolaires et sécuriser les chemins des écoliers.

Enfin, les projets relatifs aux écoles du 12^e sont également en bonne voie de mise en œuvre : les travaux de rénovation des sanitaires d'environ 13 établissements scolaires ont démarré en 2017 (achevés à l'école Baudelaire) et se poursuivront en 2018, en parallèle des travaux concernant les réfectoires, dont une partie sera effectuée dès 2018, pour une réalisation finale en 2019. ♦



Tirage au sort des Conseillers de quartier le 14 décembre 2017 en présence de Régis Peutillot, Adjoint à la Maire chargé de la démocratie locale

CONSEILS DE QUARTIER : NOUVELLE CHARTE, NOUVEAUX MEMBRES

La Charte actualisée des Conseils de Quartier a été adoptée à l'unanimité au Conseil d'arrondissement du 6 novembre 2017, à l'issue d'un travail de concertation mené avec les 7 Conseils de Quartier du 12^e arrondissement. La Charte évolue notamment sur les points suivants :

- Fusion des différents collèges : désormais 30 Conseillers de Quartier sont tirés au sort parmi les habitants volontaires, auxquels s'ajoutent des membres associatifs désignés sur la base d'un projet de quartier à présenter au Pôle Démocratie locale ;
- Introduction d'un objectif de parité ;
- Association de tous les habitants intéressés à l'activité des Conseils : les volontaires deviennent des "Membres associés aux Conseils" et non plus des "Invités permanents" ;
- Modernisation du fonctionnement des Conseils : les "bureaux" deviennent des "équipes d'animation" ;
- Renouvellement des Conseils : la moitié des Conseillers est renouvelée tous les trois ans, contre un quart précédemment.

Les nouveaux Conseillers de Quartier ont été tirés au sort le 14 décembre 2017 et participent désormais pleinement aux activités des Conseils, auxquelles vous pouvez vous aussi, en tant qu'habitant, vous joindre. Retrouvez toute l'actualité des Conseils de Quartier sur leur page Facebook (<https://www.facebook.com/ConseilsdeQuartierdu12e/>) ainsi que sur le site Internet de la Mairie du 12^e (<http://www.mairie12.paris.fr/>).

Si vous êtes membre d'une association du 12^e et que vous souhaitez développer un projet de quartier, n'hésitez pas à en faire part au Pôle Démocratie locale de la Mairie du 12^e : democriatelocale.paris12@paris.fr

VIADUC DES ARTS : 23 VOÛTES ATTRIBUÉES

LE VIADUC DES ARTS, C'EST :

1,5 km longeant
l'avenue Daumesnil

64 voûtes permanentes
accueillant
52 artisans d'art

11 artisans labellisés
Entreprise
du Patrimoine Vivant

1 pépinière accueillant
5 jeunes créateurs

1 voûte "relais" louée
à des jeunes créateurs

Vitrine de l'artisanat et des métiers d'arts à Paris, le Viaduc des arts regroupe 64 voûtes avec des activités très diverses, chacune reflétant l'expression d'un talent et d'un savoir-faire avec sa part de tradition, d'héritage et d'invention.

La valorisation de ce lieu emblématique au cœur du 12^e est une priorité pour la Mairie d'arrondissement qui a souhaité lancer une réflexion dès 2014, pour le dynamiser en conservant sa vocation artisanale. L'objectif est double : accompagner la création dans les métiers de l'artisanat, tout en ouvrant le Viaduc des arts vers son environnement local.

Une intension particulière a été portée dans l'attribution des voûtes. Une commission présidée par la Maire d'arrondissement réunit la SEMAEST, bailleur et gestionnaire, la très active association du Viaduc des arts et les services de la Ville.

Près de 23 voûtes ont ainsi été attribuées depuis 2014 favorisant la diversité des activités, allant du chocolatier L'Atelier C, au souffleur de verre Le Four, en passant par le fabricant de piano de haute facture Pleyel, Hervé l'Ebéniste, ou encore Bicloune. Les artisans sont nombreux à y avoir installé leur production. Le Viaduc accueille également l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), référence sur la promotion, l'étude et le soutien des Métiers d'art.

Artistes du 12 : valorisez vos œuvres en Mairie !



Mi-décembre, la Ville de Paris a décerné le Label "Fabriqué à Paris" à des artisans dans différentes catégories. Dans la catégorie Artisanat d'art et de création, deux locataires des voûtes ont été primés : La Maison du verrier et le bottier Philippe Atienza. Par ailleurs dans le 12^e, Au fin Gourmet, charcutier-traiteur a remporté le 1^{er} Prix Artisanat alimentaire, La Maison Tamboite Paris, fabricant de vélos, a remporté le 1^{er} Prix Activités de production. Enfin le Coup de cœur des Parisiennes-s. a été attribué Victor Lermite pour sa guitare responsable.

Dans cette même dynamique, le projet d'embellissement de l'avenue Daumesnil, le long du Viaduc des arts, a été retenu par les habitants dans le cadre du Budget participatif. Il favorisera le rayonnement de ce lieu d'exception.

Enfin, la Mairie d'arrondissement et la Semaest sont très attentives aux projets développées dans les voûtes d'animation, pour que les cafés et restaurants dynamisent le Viaduc sans créer de nuisances pour les riverains les plus immédiats. ♦

Désireuse de promouvoir les talents, la Mairie d'arrondissement organise l'édition 2018 de l'Exposition collective des artistes du 12^e, du 2 février au 2 mars 2017. Le vernissage de l'exposition est prévu le vendredi 2 février 2018, de 19h à 21h, en salle des fêtes de la Mairie. Pour déposer une candidature, il convient de renvoyer, avant le vendredi 19 janvier 2018 : un règlement de l'exposition signé, un dossier de candidature et une photo de l'œuvre par mail à :

culture12@paris.fr

par courrier à :

**Secrétariat culture - Cabinet de Madame la Maire -
Mairie du 12^e - 130, avenue Daumesnil - 75012 Paris**



Plus d'infos sur le site de la Mairie du 12^e
ou en flashant ce code

Un budget pour les services publics parisiens

Le vote du budget chaque année est l'occasion de définir les moyens accordés aux différentes politiques publiques et marquer ainsi la conformité aux engagements pris en 2014 et de détailler les différentes politiques publiques mises en œuvre.

Les efforts demandés par le gouvernement pèsent sur les collectivités territoriales et c'est donc dans un contexte une fois de plus contraint que nous devons élaborer ce budget. Nous le faisons avec le souci de la sobriété et de garantir l'utilité des dépenses engagées, que ce soit en fonctionnement ou en investissement, et en respectant l'engagement de ne pas augmenter les impôts pendant la mandature.

Ainsi, le budget 2018 de Paris permet une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement, dont l'évolution est limitée à 1%. Les projets de modernisation de l'administration permettent de faire des économies sans préjudice et ainsi de financer de nouveaux services publics.

Depuis 2014, le logement est la priorité de la mandature avec encore 435 millions d'euros prévus au budget 2018 : pour la construction, le conventionnement et la rénovation. La lutte contre la pollution est également au cœur de ce budget avec 400 millions d'euros pour la mise en œuvre du plan climat : lutte contre la pollution, agriculture urbaine, développement des espaces verts, Paris se mobilise pour être en 2050 une ville neutre en production de carbone et utilisant 100% d'énergie renouvelables. 550 millions d'euros seront consacrés à la propreté, avec un renforcement de 22 millions d'euros des équipements et véhicules de propreté, et qui seront complétés par la montée en puissance de la brigade de lutte contre les incivilités. Petite enfance, investissements dans les écoles, sécurité de proximité, soutien aux personnes âgées, lutte contre la grande précarité, l'équipe municipale veut articuler attractivité et solidarité pour que Paris continue d'être la ville de tous les Parisiens et permette d'améliorer la qualité des services publics.

Emmanuel Grégoire

Président du groupe socialiste,
radical et citoyen du 12^e
emmanuel.gregoire@paris.fr

Une fin d'année 2017 qui place 2018 résolument sous le signe du climat

Alors que débute cette nouvelle année, le groupe des élu.es écologistes vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, de réussite et d'action. L'année 2018 qui s'ouvre est une année de mise en œuvre de nos grands chantiers. La fin d'une année et le début de la nouvelle sont l'occasion de regarder en arrière quelques instants pour mieux envisager le futur proche.

2017 a en effet vu notre conseil délibérer sur des textes majeurs pour notre arrondissement et pour Paris. Nous avons renforcé l'ampleur du Plan Climat, avec des objectifs ambitieux pour faire de Paris une ville neutre en carbone. Nous avançons pour des transports plus propres, avec la concertation réussie sur les nouvelles lignes de bus qui vont accroître la desserte de notre arrondissement. Le nouveau Velib métropolitain comprendra davantage de stations, des vélos plus pratiques, des vélos à assistance électrique : un gain formidable pour permettre à encore plus de personnes de se déplacer sans nuisance, sans polluer et sur des distances plus longues.

Nous poursuivons en parallèle nos combats pour plus de nature en ville et une plus grande place accordée au respect du vivant. A ce titre, nous souhaitons souligner le succès de la mise en œuvre de plus de 50% d'aliments issus de l'agriculture biologique et labellisée et d'un repas végétarien hebdomadaire dans les cantines de nos écoles. Encore récemment nous avons eu l'occasion de faire avancer ces sujets, pour une meilleure prise en compte de l'impact en carbone de l'assiette de nos enfants et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Enfin, cette fin d'année a été également l'occasion de réaffirmer notre volonté que les spectacles métants en scènes des animaux sauvages dans les cirques prennent fin sur nos territoires.

Autant de sujets qui nous laissent augurer d'une année 2018 résolument engagée vers un 12^e arrondissement plus vert, plus respectueux et plus égalitaire.

David Gréau

Président du groupe écologiste
david.greau@paris.fr

"Fabriqué à Paris", dans le 12^e arrondissement

Lunettes, vêtements, jouets, vélos, 234 produits ont reçu le Label Fabriqué à Paris le 5 décembre 2017. Cette nouvelle appellation vise à valoriser l'artisanat parisien et à défendre un mode de consommation locale et responsable. La mise en œuvre de ce Label est la première des préconisations de la Mission d'information et d'évaluation "Fabriquer à Paris pour relever les défis sociaux et environnementaux : quelles filières industrielles d'avenir ?" que j'ai présidé en 2015.

Le label fabriqué à Paris permet en premier lieu de mettre en valeur les entreprises créatrices d'emplois locaux dans notre arrondissement.

Il s'inscrit dans la continuité de l'histoire industrielle de Paris et permettra à tous les artisans et fabricants qui produisent à Paris de mettre en valeur leur production. Il permettra aux consommateurs de s'orienter vers une production locale et de qualité.

Il correspond à la vision que nous portons de Paris : un Paris pour tous, un Paris où l'on peut vivre et travailler, un Paris qui s'appuie sur son histoire et son patrimoine pour évoluer, un Paris qui est fort de son tissu d'artisans et de commerçants.

À côté de l'emploi, les questions environnementales sont au cœur de ce label. Derrière le label "Fabriqué à Paris" se trouve l'idée de relocaliser la production à Paris. Quand on sait que 90% des marchandises consommées à Paris sont livrées via le transport routier, produire et consommer "local" relève le défi de c'est l'impact environnemental des livraisons.

Je suis fier que notre arrondissement héberge de nombreux "labellisés", preuve de son héritage lié à l'artisanat parisien. Je voudrais tous les féliciter et en premier lieu celles et ceux qui ont été distingués par un prix spécial.

"Au fin gourmet", charcutier, traiteur, qui remporte le 1^{er} prix du jury dans la catégorie "Artisanat Alimentaire". Mais aussi "La Maison du Verrier", 2^{ème} prix du jury et le Bottier Philippe Atienza, 3^{ème} prix du jury, qui s'illustrent dans la catégorie "Artisanat d'Art et de Création". Ou enfin, "Maison Tamboite", dernier fabricant de vélo parisiens, lauréat du 2^{ème} prix du jury dans la catégorie "Activité de Production".

Nicolas Bonnet-Oulaldj

Président du groupe
Communiste-Front de Gauche
nicolas.bonnet@paris.fr

GRUPE SOCIALISTE, RADICAL ET CITOYEN

Catherine Baratti-Elbaz, Richard Bouigue, Sandrine Charroz, Florence Chopin-Genet, Emmanuel Grégoire, Manon Gromberg, Pénélope Komitès, Lunise Marquis, Jean-Louis Missika, Fabrice Moulin, Régis Peutillot, Jean-Luc Roméro-Michel, Eléonore Slama, Fadila Taïeb, Laurent Touzet

GRUPE ECOLOGISTE

Christophe Najdovski, Evelyne Honoré, David Gréau, Emmanuelle Pierre-Marie, Christophe Teisseire

GRUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE

Nicolas Bonnet Oulaldj, Brigitte Velay-Bosc, Catherine Vieu-Charier

ERRATUM

Dans notre document de Compte rendu de mandat 2017, une erreur a été comise dans la publication de la tribune du Groupe les Républicains. Nous nous en excusons et publions la bonne version ici.

Une opposition vigilante

Face à l'autosatisfaction de plus en plus déconnectée de la majorité municipale, l'opposition résiste dans un esprit constructif. Nous restons vigilants sur l'attribution des logements sociaux. La mixité sociale concerne aussi les travailleurs modestes et les classes moyennes. Nous veillons à ce que les nouveaux quartiers, comme Bercy-Charenton, soient vraiment équilibrés. Votre sécurité et le cadre de vie sont nos priorités. Nous sommes attentifs à ce que les aménagements de Bastille et Nation ne deviennent pas une expérience idéologique, comme la voirie.

Les élus du groupe Les Républicains

Une nouvelle politique municipale s'impose

"Résilience urbaine", "participation citoyenne inclusive", "interculturalité", "financement innovant". Vous avez forcément vu ces slogans qu'affectionne tant Anne Hidalgo. Que signifient-ils ? Rien. Ils servent à vous convaincre que Paris serait bien géré et que ceux qui diraient le contraire, avec leur vieux français bourgeois, sont des ringards.

Mais en dépit des 450 agents de la Ville payés à s'occuper de la communication, la technique consistant à changer les mots pour désigner le réel, à défaut de pouvoir le modifier, ne saurait impressionner les lucides.

Paris "propre" ? Les 5 millions de rats, cafards et autres punaises sautent aux yeux pour nous rappeler à une sombre réalité.

"Mobilités douces" ? Les indemnités versées par la Ville aux piétons victimes du défaut d'entretien des trottoirs ont augmenté de 154 % entre 2014 et 2016.

Paris, "écoresponsable" ? 48 % de la flotte municipale roule encore au diesel en 2016 dont 1/3 des bennes à ordures de la Ville, alors que les prestataires privés de la collecte ne peuvent plus y recourir depuis 2014. Le "bilan carbone" de la Ville a augmenté de 5 % depuis 2007. L'espérance de vie est inférieure de 6 mois pour les Parisiens en raison de la pollution, selon Airparif.

Les exemples pourraient être multipliés. Mais à quoi bon insister ? Il y aurait tant à dire sur la gestion de la Ville où, malgré une augmentation inouïe du nombre d'agents (encore +10 % depuis 2014), aucune amélioration de service n'est constatée.

Face à une situation critique, notre responsabilité est de rester vigilants sur ce que deviendra Paris puis de redonner de l'espoir aux Parisiens. Cette nouvelle année nous impose de jeter les bases d'une reconstruction solide de notre ville.

J'en profite vous présenter à tous mes meilleurs vœux pour 2018.

Matthieu Seingier

Président du groupe Les Républicains

Nouvelle charte pour nouveaux conseillers de quartier !

En décembre, les conseillers des 7 conseils de quartier du 12^e ont été renouvelés. Ces conseillers de quartier auront les mêmes missions que les précédents, être le relais entre les services de la Mairie, les élus et les habitants tout en étant une force de proposition pour améliorer le quotidien de nos rues. Mais côté organisation, ça change !

En novembre 2017, le conseil d'arrondissement a voté à l'unanimité la nouvelle charte qui organise les conseils de quartier dans le 12^e. Grand chamboulement, la disparition des 3 collèges pour laisser place à un collège unique de 30 conseillers de quartier. Ainsi, le collège 1 dit "politique" n'existe plus. Les partis politiques ne nommeront plus de conseillers de quartier. Le collège 2 qui correspond à celui des associations a disparu également et le rôle des associations a été clarifié. La charte dit oui aux associations dans les conseils de quartier, mais sur présentation d'un projet en lien avec le quartier. Cela permettra certainement de limiter les associations aujourd'hui inscrites mais qui participent peu.

Un dernier mot sur le manque cruel de communication autour des conseils de quartier et de leur fonctionnement de la part de la Mairie de Paris.

Pour que cet outil de démocratie participative soit mieux connu et plus utilisé, les conseils de quartier ont besoin d'une campagne de communication lancée au niveau de la Mairie centrale. De l'affichage, de la publicité radio ciblée qui permettrait d'expliquer aux Parisiens ce que sont les conseils de quartier et pourquoi il faut s'y investir !

Nous en profitons pour vous souhaiter, chers habitants.es du 12^e, une excellente année 2018 !

Ophélie Rota

*Présidente du groupe UDI-Modem
@groupeudimodem12*

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

Valérie Montandon, Isabelle Tavaux, Franck Margain, Matthieu Seingier, Corinne Atlan-Tapiero

GRUPE UDI-MODEM

Ophélie Rota, François Haab

Comment la Mairie de Paris traite la question des rats en ville ?

Si le risque sanitaire est minime, le rat est toutefois à l'origine de dégradations diverses (espaces verts, circuits électriques, stocks de nourriture, etc.). Le "gaspard" n'est en général pas apprécié et source de peurs. La présence de nourriture et de déchets constitue la raison principale de la recrudescence de rats dans l'espace public et les espaces verts. C'est pourquoi des moyens financiers exceptionnels ont été déployés par la Ville de Paris pour le plan de lutte contre les rongeurs, qui passe principalement par la prévention des incivilités et la lutte contre les dépôts sauvages de nourriture. La Mairie du 12^e expérimentera prochainement par ailleurs la pose d'abris à containers dans le Square Trousseau, pour y empêcher les intrusions de rongeurs.

Pièce d'identité : Où faire mes démarches ?

Depuis le 4 décembre, la compétence des titres d'identité (Carte nationale d'identité, passeports) est transférée de la Préfecture à la Ville Paris. Pour les habitants du 12^e arrondissement, cette réforme du statut de Paris n'a aucune conséquence : **les usagers du 12^e doivent toujours aller dans les locaux situés 191 rue de Charenton pour effectuer leurs démarches.**

Pour les demandes de renseignement et les prises de rendez vous, passez par le site www.paris.fr ou par le 3975 la plateforme téléphonique de la Ville.

LE CHIFFRE

5 000

La Mairie de Paris a offert des boîtes de chocolats fin novembre sous critère de ressources aux seniors. Une distribution assurée dans l'ensemble des Mairies d'arrondissement par le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP). Dans le 12^e arrondissement pas moins de 5 000 boîtes ont été distribuées en deux semaines.



Du 8 janvier au 4 février

Budget participatif 2018 : dépôts des projets par les habitants

Les habitants peuvent déposer leurs idées et projets sur la plate forme : budgetparticipatif.paris.fr

Lundi 22 janvier 2018 à 19h

Conseil d'arrondissement

Ouvert à tous
Salle des Fêtes, Mairie du 12^e

Jeudi 25 janvier à 14h30

Après-midi Goûter des seniors

Le Conseil des Seniors du 12^e organise en partenariat avec le Conseil de quartier Jardin de Reuilly une après-midi conviviale au Centre Paris Anim'Reuilly de 14h30 à 17h30
Inscription : senior12@paris.fr ou 06 89 35 13 26 - 01 44 68 12 83
Centre Paris Anim'Reuilly,
19 rue Antoine-Julien Hénard

Lundi 29 janvier à 19h30

Cérémonie des vœux aux habitant-e-s

Catherine Baratti-Elbaz et l'équipe municipale convient les habitant-e-s à la cérémonie des vœux 2018.
Ground Control, 81 rue du Charolais

Vendredi 2 février à 19h

Exposition collective des artistes du 12^e

Vernissage de l'exposition de l'ensemble des œuvres de l'exposition collective des artistes du 12^e
Salle des Fêtes, Mairie du 12^e

Lundi 12 mars à 19h

Conseil d'arrondissement

Ouvert à tous
Salle des Fêtes, Mairie du 12^e

Procurez vous le Pass culture 12^e

TOUJOURS GRATUIT

Pour favoriser l'accès à la culture pour tous

AVEC ENCORE PLUS DE PARTENAIRES CULTURELS

Pour ouvrir chacun à de nouveaux horizons

La Mairie du 12^e propose une nouvelle version du Pass culture 12^e en partenariat avec de nombreux acteurs culturels de l'arrondissement. Le Pass, gratuit et ouvert à tous ceux qui habitent, travaillent ou étudient à Paris, permet de bénéficier d'avantages toujours plus nombreux et diversifiés (réductions, ateliers, rencontres privilégiées).



Pour vous procurer votre Pass Culture 12^e :

- Rendez vous à l'accueil de la Mairie du 12^e avec une pièce d'identité
- Envoyez un courriel à culture12@paris.fr précisant votre nom, votre prénom, votre adresse postale, votre adresse courriel et une photocopie de votre pièce d'identité (sans oublier de préciser dans l'objet de votre mail "Pass Culture 12^e")



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 [Facebook.com/Mairie12Paris](https://www.facebook.com/Mairie12Paris)

 [@Mairie12Paris](https://twitter.com/Mairie12Paris)

 [mairie12paris](https://www.instagram.com/mairie12paris)

A LA CARTOUCHERIE...

THÉÂTRE DU SOLEIL www.theatre-du-soleil.fr 01 43 74 24 08

Une chambre en Inde création collective / A. Mnouchkine 24 fév. - 29 avril • Lili 54 - 82 L. Boltanski / M. Béchame 8 - 25 février • Artemisia / L. Cocito 7 mars - 1^{er} avril

THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE www.la-tempeete.fr 01 43 28 36 36

Le Menteur Corneille / J. Vidor 18 janvier - 18 février • Une adoration N. Huston / L. Hatat 19 janv. - 18 février • Quai Ouest B.-M. Koltès / Ph. Baronnet 15 mars - 15 avril • Bourrasque N. Bécue / F. Prader 16 mars - 15 avril • STAGE I. Mendjisky 10 - 30 janvier

THÉÂTRE DE L'ÉPÉE DE BOIS www.epeedebois.com 01 48 08 39 74

Cabaret dans le ghetto W. Szlangel / J. Wojtyniak 8 - 27 janv. • Les Bacchantes Euripide / B. Sobel 11 janv. - 11 fév. • L'Eveil du printemps A. Favez / A. Batis 15 janv. - 14 fév. • Ubu Roi A. Jarri / A. Diaz Florián 22 janv. - 25 fév. • Le Dernier Songe de Shakespeare / B. Cadillon 29 janv. - 17 fév. (...)

THÉÂTRE DE L'AQUARIUM www.theatredelaquarium.net 01 43 74 99 61

Cherchez la faute ! d'après M. Balmay / F. Rancillac 9 - 21 janvier • Constellations N. Payne / A. Anckaert 30 janvier - 18 février • Mille francs de récompense V. Hugo / K. Lardjam 22 mars - 8 avril

ARTA <http://artacartoucherie.com> 01 43 98 20 61

STAGES Méthode Viewpoints et théâtre immersif / S. A. Hanukai 21 - 26 janvier • Notes sur l'auctorialité de l'acteur / E. Dante 12 - 18 février

ATELIER DE PARIS / CDCN www.atelierdeparis.org 01 417 417 07

Echos / C. Jenny et E. Aussel 11 - 12 janvier • Primal / T. Vergés 25 - 26 janvier • Songlines / J. Leighton 8 - 10 février • Hymen Hymne / N. Santes & La Maladresse / M. Benoit 15 - 16 février • De quoi sommes-nous faits ? / A. Ouamba 16 - 17 mars • Le Bain / G. Bourges 29 - 31 mars

Pour en savoir plus : www.cartoucherie.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

S'ABONNER AU PASS CULTURE 12^e

Civilité : Mme M.

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone (facultatif) : _____

Je souhaite recevoir les offres du Pass culture par courriel

Je souhaite recevoir la newsletter de la Mairie du 12^e par courriel

À retourner : Mairie du 12^e - 130, avenue Daumesnil



2018

**“Peu importe les réalisations
que vous faites,
quelqu’un vous a aidé”**
Althea Gibson

Catherine BARATTI-ELBAZ
Maire du 12^e arrondissement de Paris

et l'équipe municipale
vous souhaitent
une année 2018 de projets et de réussites partagés

et vous convient à la Cérémonie de vœux aux habitant-e-s
Lundi 29 janvier 2018 à 19h30
à Ground Control
81 rue du Charolais - 75012 Paris

(à proximité de l'angle rue de Rambouillet et de l'avenue Daumesnil / Bus 29 arrêt Rambouillet)
Accessible aux personnes à mobilité réduite



Retrouvez,
en flashant
ce QR code,
les vœux de la
Maire en vidéo
à partir du 15
janvier 2018